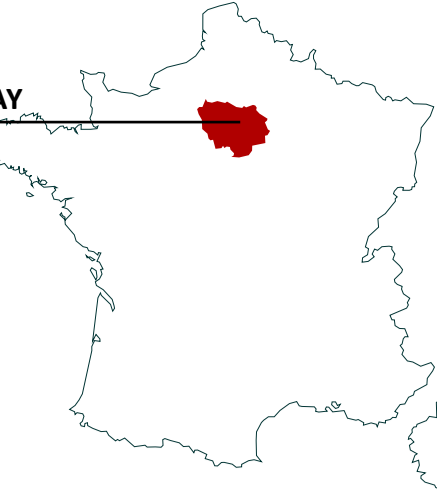


## Résidence Saint-Exupéry

**Programme :** Création de 71 logements HGE en surélévation, mise en accessibilité de 89 logements existant et création de 5 niveaux de parking en sous-sol.  
**Maîtrise d'ouvrage :** S.E.M.I.V  
**Architecte :** Atelier Joël Nissou  
**Bureaux d'études :** BEBA (Structures), LBE Ingénierie (Fluides)  
**Mission :** Mission complète  
**Surface :** 6 721 m<sup>2</sup> SDP existant / 4 593 SDP Projeté  
**Coût travaux :** 6 200 000 € HT  
**Calendrier :** Livraison 2015  
**Localisation :** Vélizy-Villacoublay (93)

VÉLIZY  
VILLACOUBLAY



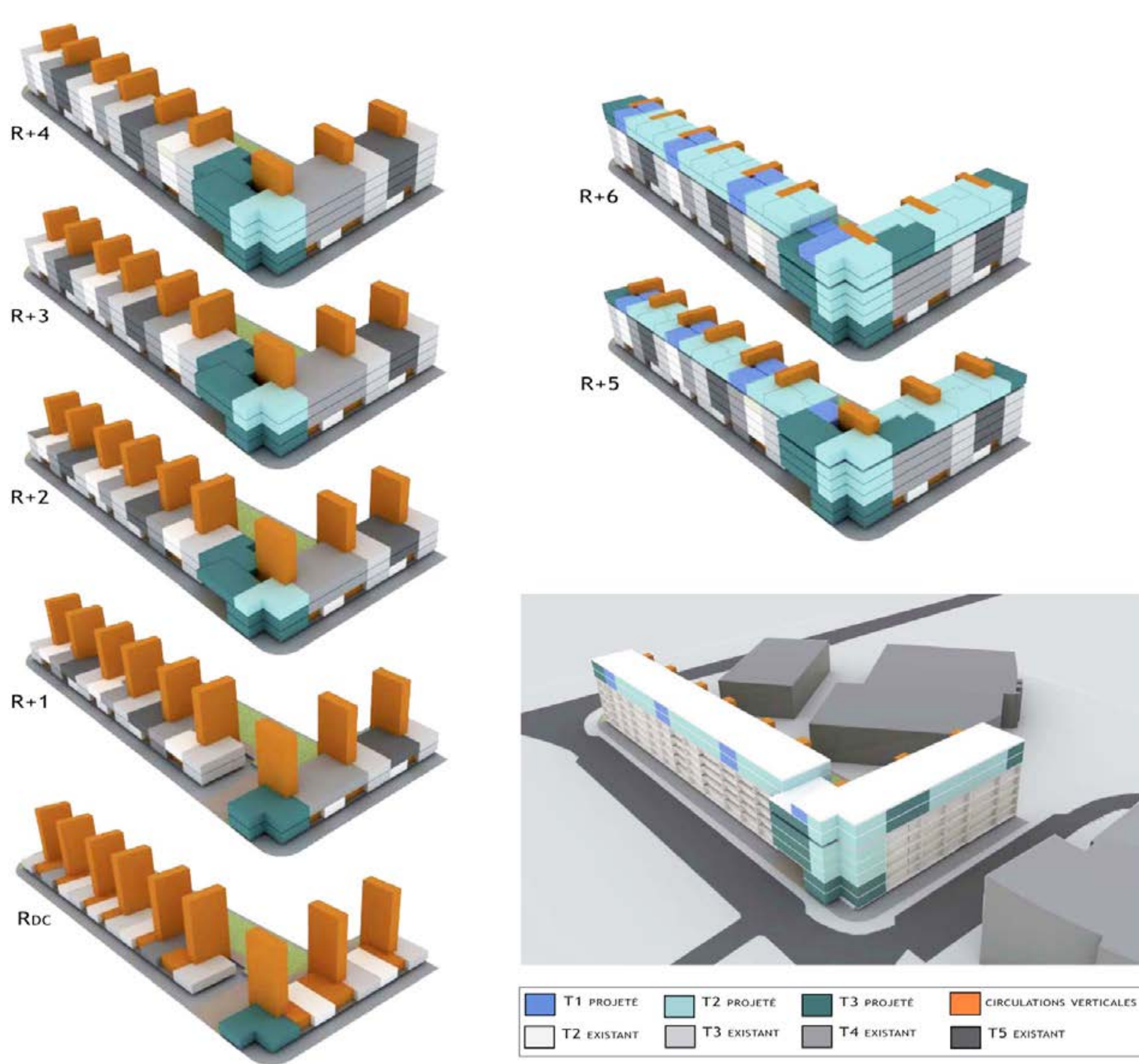
Le projet de requalification de la Résidence Sadi-Lecoq est né afin d'accompagner l'arrivée du Tramway sur l'avenue Louis Bréguet. La restructuration de l'avenue induit la suppression de places de stationnements.

La réhabilitation de la résidence intègre donc la création d'un parking souterrain d'une part des places de stationnement aux locaux de la Résidence, et d'autre part des places de stationnement public. Ce parking souterrain, aménagé sur 4 niveaux, a une capacité totale d'environ 300 places de stationnement, soit autant de places libérées sur la voie publique.



Les bâtiments B et F avant travaux

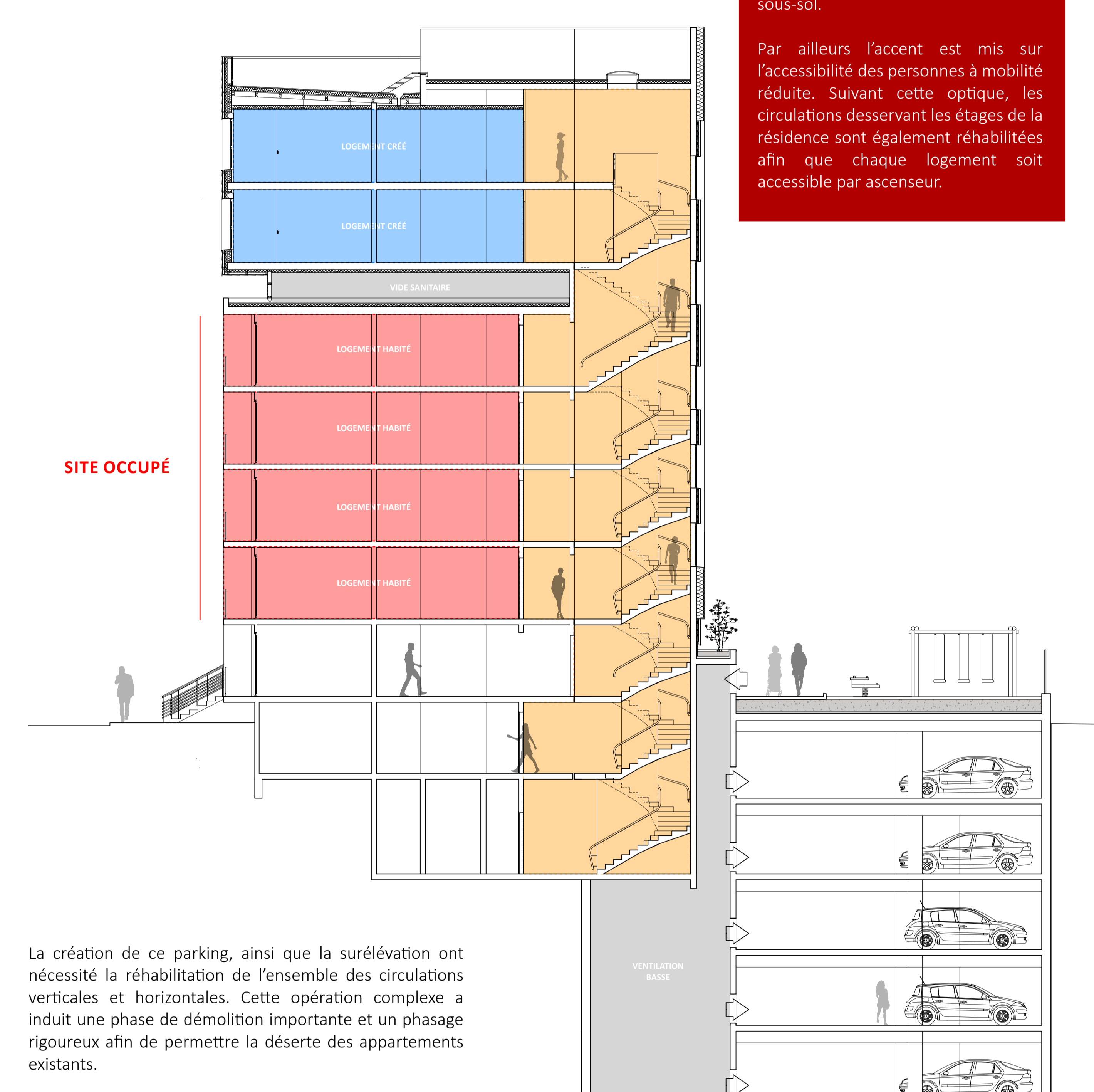
Le second volet de l'opération s'attache à l'inscription au sein de l'existant de 71 logements neufs permettant ainsi de contribuer à l'amortissement général de l'opération. Dans cette optique, les bâtiments B et F sont surélevés de deux étages. Le traitement volumétrique de la surélévation vise à sa bonne intégration dans l'environnement urbain existant, tout en conférant une nouvelle image plus qualitative pour la résidence. Cette opération s'inscrit dans une stratégie de densification urbaine.



### UN PARKING COEUR DU PROJET

Les niveaux de parking en sous-sol sont accessibles soit directement par les circulations desservant les appartements pour les locataires, soit par des accès piétons indépendants pour le niveau public situé au premier sous-sol.

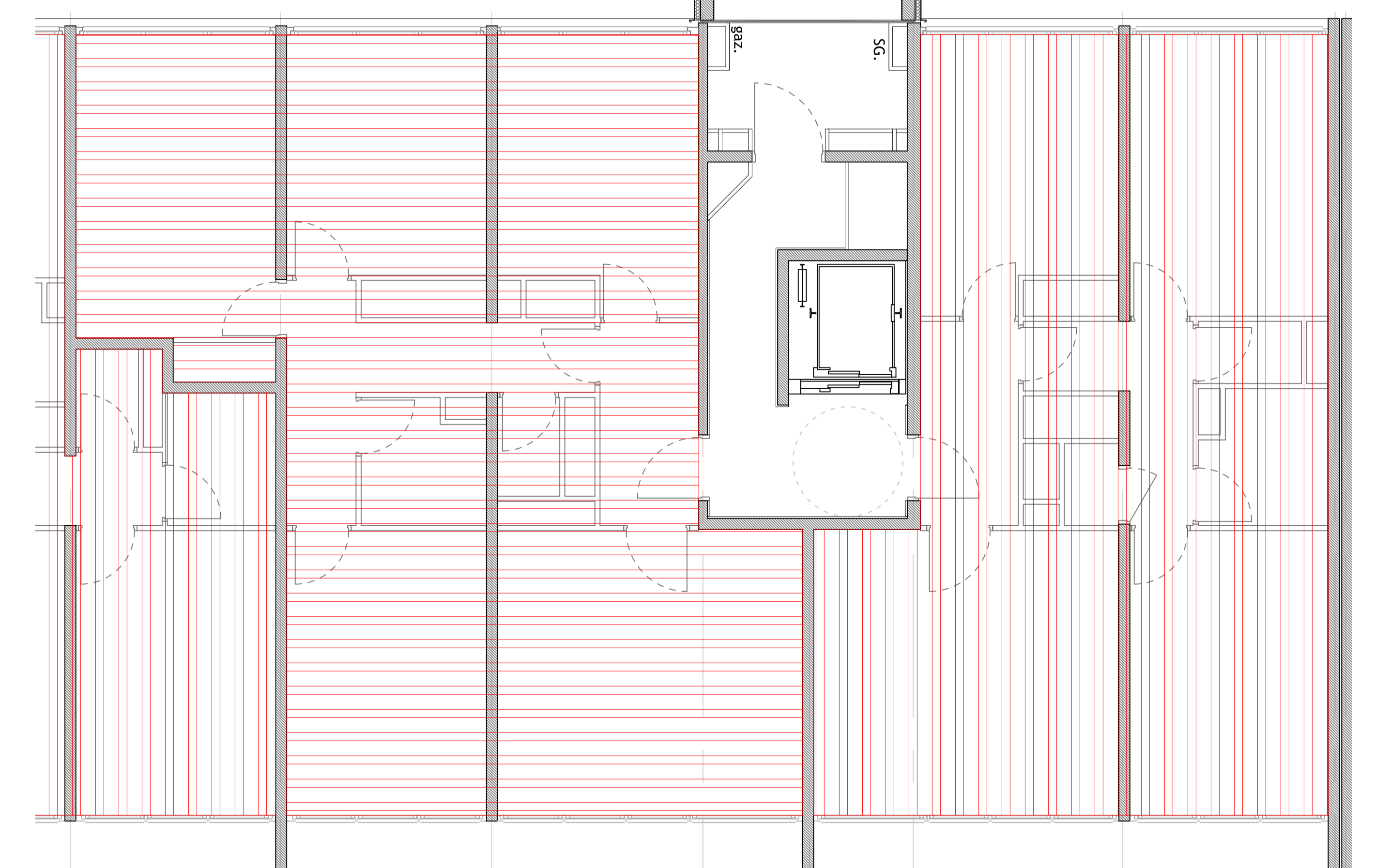
Par ailleurs l'accent est mis sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Suivant cette optique, les circulations desservant les étages de la résidence sont également réhabilitées afin que chaque logement soit accessible par ascenseur.



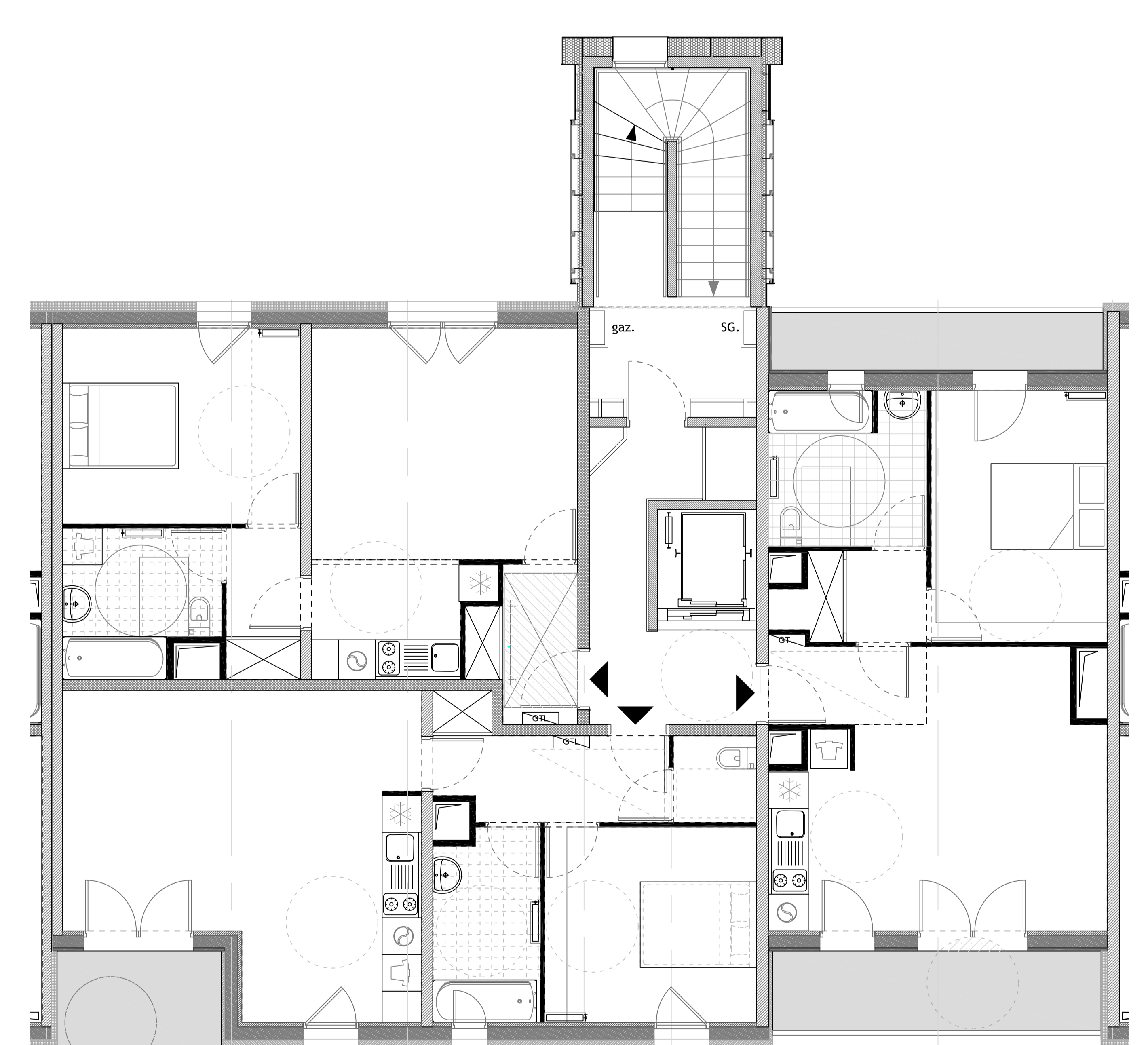
La création de ce parking, ainsi que la surélévation ont nécessité la réhabilitation de l'ensemble des circulations verticales et horizontales. Cette opération complexe a induit une phase de démolition importante et un phasage rigoureux afin de permettre la déserte des appartements existants.

Les neuf cages d'escalier existantes sont rejetées sur la façade intérieure côté jardin. Les nouvelles cages d'escaliers ainsi que les ascenseurs permettent de desservir tous les étages de la résidence soit 9 niveaux (2 Niveaux parking privés + 1 Niveau RDC + les 4 étages existants + les 2 étages en surélévation). Cette intervention en site occupé répond à la remise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité handicapée tout en améliorant le fonctionnement général des bâtiments. Deux cages d'escalier avec ascenseurs seront également créées côté jardin afin de desservir le niveau -3 et -4 du parking public.

Coupe transversale



Niveau courant logements existants (R+1-R+4)



Niveau courant surélévation (R+5-R+6)

